

Lignes directrices pour l'élaboration de stratégies de financement des feuilles de route de l'Accélérateur mondial





Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes

Mécanisme d'appui technique

Lignes directrices pour l'élaboration de stratégies de financement des feuilles de route de l'Accélérateur mondial

Version de mars 2026

Table des matières

1. Objectifs et principes.....	3
2. Elaborer une stratégie de financement pour le GA.....	Error! Bookmark not defined.
3. Quel financement ?	7
4. Impliquer les parties prenantes et établir des liens avec les stratégies nationales de financement.....	20
5. Assistance technique disponible en matière de financement	22
6. Données clés et sources d'information disponibles au niveau national	29

1. Objectifs et principes

La présente note d'orientation vise à fournir des conseils pratiques aux équipes nationales des projets pilotes de l'Accélérateur mondial concernant la stratégie de financement des « feuilles de route » de l'Accélérateur mondial. Ces lignes directrices doivent être lues conjointement avec le [modèle d'élaboration des feuilles de route de l'Accélérateur mondial](#) et la feuille de route thématique sur [les cadres de financement](#) élaborée par l'Équipe de travail interinstitutions des Nations unies. Le financement intégré est l'un des trois piliers de l'approche de l'Accélérateur mondial, compte tenu de l'importance de stimuler des investissements susceptibles de générer des dividendes sociaux et de puissants effets multiplicateurs sociaux et économiques.

En matière de financement, l'emploi et la protection sociale peuvent être considérés à la fois comme un moyen et une fin. Il convient de promouvoir une dynamique vertueuse associant un PIB par habitant plus élevé, un emploi plein et productif et une protection sociale universelle, tout en tenant compte des contraintes et des opportunités liées à la transition. Au cœur de cette approche se trouve le concept de « travail décent » : un travail productif qui garantit un revenu équitable, la sécurité et la santé sur le lieu de travail, la protection sociale, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté pour les travailleurs d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous.

Les emplois formels et productifs sont essentiels au financement à long terme, car ils stimulent la consommation et augmentent les recettes budgétaires nationales grâce à la perception des impôts et des cotisations sociales. La protection sociale joue un rôle essentiel en tant que stabilisateur automatique de la demande globale : elle réduit la pauvreté et les « choix impossibles » entre plusieurs priorités cruciales, tout en favorisant la croissance de la productivité et des résultats de développement plus larges (nutrition, éducation, santé, soins et accompagnement). La hausse des salaires nets et des autres revenus du travail se traduit par une augmentation des cotisations sociales, tandis qu'une plus grande sécurité des revenus favorise une main-d'œuvre plus productive et des entreprises durables. La protection sociale et les investissements dans les services publics, grâce à leur rôle redistributif, réduisent encore davantage les vulnérabilités, les inégalités horizontales et verticales, l'exclusion sociale et la pauvreté. La capacité d'un gouvernement à générer des recettes suffisantes et à créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire aux politiques redistributives est étroitement liée à sa capacité à favoriser un environnement propice aux entreprises durables qui créent des emplois décents et productifs, d'où l'importance tant de la quantité que de la qualité de l'emploi.¹

Alors que ces dernières années ont vu un accent accru mis sur la dimension sociale de l'Agenda 2030, en mettant l'accent sur une [reprise socio-économique](#) (en anglais) centrée sur l'humain et sensible au genre pour une croissance économique plus soutenue, durable et inclusive, le financement des investissements sociaux ne figure pas toujours en tête des priorités des ministres des Finances ([voir également ici](#) (en anglais)).

L'Accélérateur mondial mobilise un engagement politique de haut niveau afin de donner la priorité à l'emploi et à la protection sociale dans les plans de développement nationaux et les stratégies d'investissement. Grâce à une approche pangouvernementale et à la participation active des

¹ Adapté des « [Lignes directrices pour l'intégration du travail décent dans les cadres nationaux de financement intégrés](#) » | Accélérateur mondial des Nations unies. Concernant les effets multiplicateurs de la protection sociale, voir par exemple : « [Effets multiplicateurs des dépenses publiques en matière de protection sociale : une étude multipays](#) » (2023).

ministères des Finances et des partenaires financiers, il promeut des investissements générant un fort rendement social. Il s'agit là d'un élément central du plan [de relance en faveur des ODD](#) du Secrétaire général.² Une stratégie de financement intégrée, comprenant des solutions de financement pour les priorités en matière d'emploi et de protection sociale, est un facteur essentiel à la mise en œuvre des feuilles de route du GA et à l'atteinte des résultats escomptés en matière de renforcement de l'emploi et de la protection sociale.

2. Elaborer une stratégie de financement pour le GA

Une stratégie de financement est un élément essentiel à prendre en compte lors de l'élaboration des feuilles de route du GA, mais surtout pour leur mise en œuvre et leur suivi. Les stratégies de financement du GA peuvent s'inscrire dans les feuilles de route nationales ou être élaborées en tant qu'élément à part entière de la mise en œuvre de la feuille de route dans le pays. Idéalement, l'analyse des politiques réalisée pour les feuilles de route du GA inclura les fondements analytiques de la stratégie de financement, notamment l'analyse de la marge de manœuvre budgétaire, le diagnostic des défis liés à la gestion des finances publiques et d'autres analyses pertinentes. Lorsque des cadres nationaux de financement solides sont déjà en place, tels que les Cadres de financement national intégré (INFF), la feuille de route doit mettre en évidence les liens et aligner la stratégie de financement de la feuille de route du GA sur les cadres existants.

En fin de compte, une stratégie de financement bien conçue aidera les gouvernements, les parties prenantes nationales, les équipes des Nations unies, les banques publiques de développement (BPD) et d'autres partenaires à répondre à des questions essentielles pour la mise en œuvre des feuilles de route du GA, telles que :

I. Quels sont les besoins financiers et les priorités pour mener à bien les actions proposées dans la feuille de route du GA?

Si tous les pays investissent déjà, dans une certaine mesure, dans des politiques et des programmes en matière d'emploi et de protection sociale, l'ambition des feuilles de route du GA nécessite des ressources supplémentaires pour leur réalisation. Il est nécessaire de déterminer les coûts des actions proposées afin de définir des stratégies et des options de financement adaptées à mettre en œuvre. La stratégie de financement du GA devrait préciser quels sont les besoins de financement des actions proposées dans la feuille de route et, compte tenu de l'hétérogénéité des priorités et des mesures, envisager les différents niveaux et types de financement qui pourraient être nécessaires. Des besoins de financement différents nécessiteront des approches de financement différentes, ce qui pourra à son tour nécessiter des calendriers différenciés pour obtenir et dépenser les ressources. Le niveau de financement des actions à prendre en compte comprend :

- **Actions et mesures à l'échelle macroéconomique** : il s'agit de mesures de haut niveau, souvent d'envergure nationale, généralement financées par le budget de l'État. Elles sont souvent liées à la mise en place ou à l'extension de politiques et de programmes, tels que l'élargissement des régimes de protection sociale, les incitations fiscales en faveur des petites entreprises ou la mise en œuvre de politiques industrielles ou sectorielles. Le financement de

² En particulier les actions n° 2 « Mieux tirer parti des prêts accordés par les banques multilatérales de développement (BMD) et les banques régionales de développement (BRD) pour soutenir les ODD » et n° 5 « Aligner les flux financiers sur les ODD et l'Accord de Paris (notamment par le biais des cadres de financement nationaux intégrés, CFNI) ».

ces mesures nécessitent généralement des ressources importantes, sur une longue période ou sous forme de dépenses récurrentes. Ces mesures ont souvent de vastes effets multiplicateurs au niveau national et favorisent à leur tour des effets procycliques supplémentaires susceptibles de dégager une marge de manœuvre budgétaire une fois mises en œuvre. Ces priorités sont généralement financées par des ressources nationales, complétées par d'autres mesures lorsque cela s'avère nécessaire.

- **Actions et mesures de niveau méso** – ces mesures englobent des investissements qui restent importants, mais dont la portée est plus ciblée sur un secteur, une région, un service ou un programme. Elles peuvent inclure des investissements dans les infrastructures au niveau sectoriel, l'élargissement de l'accès au développement des compétences ou aux fonds, le renforcement des programmes d'emploi existants, ou encore la mise en place d'une protection sociale pour les travailleurs confrontés à des transitions sectorielles, etc. Ces mesures sont généralement mises en œuvre grâce à une combinaison de ressources publiques, d'investissements privés, de prêts et/ou d'aide publique au développement (APD).
- **Actions et mesures au niveau micro** – ces mesures sont de portée limitée et/ou de nature technique. Elles se concentrent souvent sur la mise en place d'interventions politiques intégrées à titre expérimental ou sur des investissements dans le développement institutionnel et la gouvernance. Parmi les exemples d'actions à ce niveau, on peut citer la mise en place d'un projet pilote visant à intégrer les politiques actives du marché du travail et les programmes de protection sociale, la création d'une nouvelle structure de gouvernance pour coordonner les interventions en matière d'emploi et de protection sociale, la modernisation et/ou la numérisation des processus institutionnels afin d'accroître l'efficacité et la portée des dispositifs, etc. Ces actions sont souvent financées par des ressources publiques nationales ou par l'APD.

La distinction entre ces niveaux d'action et de financement n'est pas stricte, et les domaines prioritaires des feuilles de route nécessiteront généralement une combinaison d'interventions aux niveaux macro, méso et micro. Déterminer les besoins financiers pour toutes les actions proposées (et, par conséquent, pour l'ensemble de la feuille de route) constitue la situation idéale, mais cela peut ne pas être possible dans tous les contextes. Dans de tels cas, les parties prenantes devraient définir un ensemble de priorités parmi les actions proposées dans la feuille de route et estimer les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Ce processus d'identification peut être mené par la structure nationale de coordination du GA ou être mené en interne par les acteurs chargés de la mise en œuvre de la feuille de route, tels que les ministères compétents, puis regroupé au sein d'un cadre commun. En outre, les besoins en ressources pour des actions spécifiques peuvent être calculés en collaboration avec des partenaires potentiels, tels que les BPD, qui pourraient par la suite soutenir le financement et la mise en œuvre de ces interventions.

Certains éléments de la feuille de route peuvent déjà être financés par des initiatives en cours (même si des ressources supplémentaires sont nécessaires). Il est donc important de comprendre quels montants sont déjà consacrés aux politiques et programmes en matière d'emploi, de protection sociale et de transition juste, et dans quelle mesure ces dépenses s'alignent sur la feuille de route du GA, afin de dresser un tableau complet de ces investissements dans le pays.

L'évaluation des coûts des actions proposées et l'analyse des dépenses liées aux politiques et programmes en matière d'emploi et de protection sociale constituent une base solide pour définir des options de financement adéquates et réalisables en vue de la mise en œuvre des feuilles de route du GA. Le coût de l'inaction doit également être pris en compte. Il peut s'agir de coûts d'opportunité, d'une exposition accrue aux chocs et aux risques, d'une perte de compétitivité ou de reculs en matière

de développement humain. Si le coût net de l'inaction ne peut être quantifié, il peut être illustré de manière qualitative.

II. Quelles sont les stratégies et options de financement envisageables ?

Une fois les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route du GA déterminés, la question à laquelle il faut répondre est la suivante : « comment financer ces investissements ? ». Plusieurs options pourraient être explorées, qu'il s'agisse de financements nationaux (réaffectation des budgets, amélioration de l'exécution budgétaire, mobilisation de nouvelles ressources grâce à des réformes fiscales, développement de la sécurité sociale contributive, investissements privés, etc.) ou de financements internationaux (subventions et/ou financements concessionnels, réorientation de l'aide budgétaire et des prêts existants, augmentation de l'aide publique au développement [APD], stimulation des investissements directs étrangers [IDE], etc.).

Les stratégies de financement du GA peuvent s'articuler autour de quatre dimensions, chacune offrant une série d'options de financement à envisager en fonction du contexte socio-économique national, de la nature et de l'ampleur des investissements requis, de la gouvernance de la feuille de route de l'AG et du contexte géopolitique plus large. Ces quatre dimensions aideront les équipes nationales chargées du GA à répondre à des questions clés :

- **Dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi** – Quel est le montant des dépenses ? La répartition et les niveaux d'investissement sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs du GA ? Comment les pays peuvent-ils faire davantage avec les ressources existantes ?
- **Mobilisation des recettes au service de la protection sociale et de l'emploi** – Comment accroître les recettes fiscales et les cotisations sociales afin de financer les actions prioritaires du GA ? Comment améliorer les systèmes fiscaux et le recouvrement des cotisations sociales ? Comment formaliser l'économie, en renforçant la couverture fiscale et sociale, ainsi que la productivité et les conditions de travail ?
- **Investissements à impact social** – Comment orienter davantage les investissements vers l'emploi et la protection sociale ? Comment inciter les banques de développement, les institutions financières internationales et le secteur privé à investir dans l'emploi et la protection sociale ? Comment attirer davantage d'investissements directs étrangers et tirer parti de l'aide publique au développement ?
- **Politiques macroéconomiques et budgétaires** – Comment mieux aligner les politiques macroéconomiques et budgétaires sur les résultats en matière d'emploi et de protection sociale ? Comment le pays peut-il s'assurer que ses mesures politiques prioritaires en matière d'emploi, de protection sociale et de transitions justes soient dûment prises en compte dans sa stratégie globale de financement ?

La stratégie devrait désigner les institutions chargées de mettre en œuvre des options de financement spécifiques, qu'il s'agisse de veiller à ce que les ministères concernés accordent la priorité aux allocations budgétaires prévues pour les actions convenues, ou d'engager des négociations avec les IFI et d'autres acteurs internationaux sur la dette, les investissements et l'aide. La section 3 des lignes directrices examinera en détail les différentes options relevant de chacune des quatre dimensions de financement.

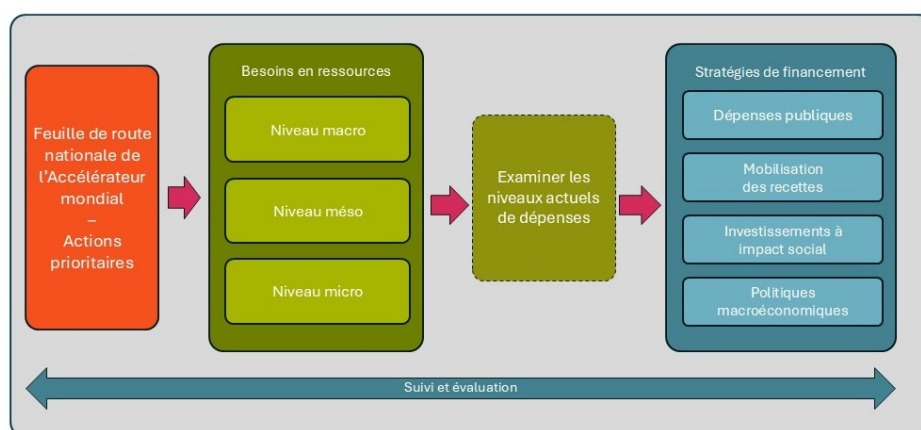
III. Comment suivre les déficits de financement et les investissements ?

Enfin, la stratégie de financement du GA précise comment les progrès réalisés dans le financement de la feuille de route du GA seront suivis, qui doit y être associé et quelle est la structure de gouvernance nécessaire pour garantir que des mesures soient prises en vue de la mise en œuvre de la stratégie.

Des niveaux de référence pour les investissements et les dépenses en matière de protection sociale et d'emploi devraient être établis dès le début du processus, afin, idéalement, d'orienter la définition des objectifs de la feuille de route et les décisions concernant les options de financement à privilégier. Ces niveaux de référence permettent de mesurer les déficits de financement et les besoins d'investissement, ainsi que de suivre l'exécution budgétaire des ressources allouées, et facilitent le suivi des progrès réalisés sur ces points par rapport à des indicateurs et objectifs définis.

Les rôles et responsabilités des parties prenantes du GA en matière de suivi de la stratégie de financement doivent être clairement définis, et une structure de gouvernance adéquate (pouvant s'appuyer sur des structures existantes, telles qu'un comité national de pilotage du GA ou d'autres instances pertinentes) doit être mise en place pour examiner les progrès et prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de la mise en œuvre. Les ministères des Finances et de la Planification doivent être étroitement associés à la mise en œuvre de la stratégie de financement et, le cas échéant, prendre la tête de ce processus. Un système de suivi régulier des progrès devrait être mis en place s'il n'existe pas encore, idéalement étroitement lié aux indicateurs associés à [la théorie du changement et au cadre de résultats](#) (en anglais) du GA.

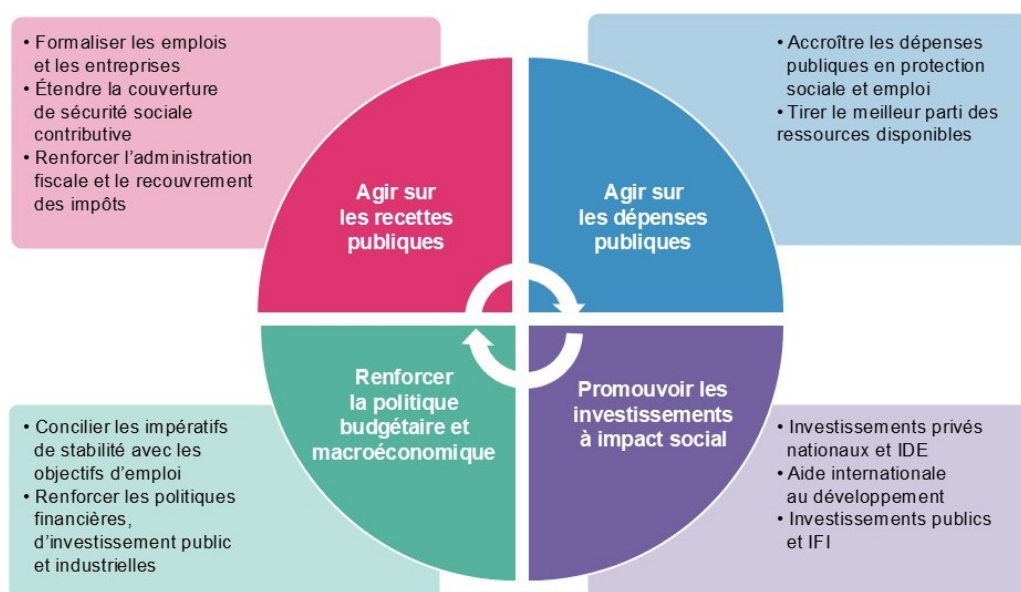
Le suivi de la stratégie de financement peut également favoriser une implication accrue des parties prenantes nationales concernées, notamment les organisations d'employeurs et de travailleurs, les institutions financières internationales et les organisations de la société civile, sur la question du financement des investissements en faveur d'emplois décents, de la protection sociale et des transitions justes. La section 4 détaille davantage la manière d'impliquer les parties prenantes dans le financement de la protection sociale et de l'emploi.



3. Quel financement ?

On peut distinguer **quatre dimensions** de financement dans le cadre de l'accélération de la création d'emplois et de la protection sociale. Ces dimensions doivent être prises en compte par les pays pionniers lors de la conception initiale de la feuille de route, puis au fur et à mesure que celle-ci est affinée et mise en œuvre. Le point de départ et la manière d'étayer ces options de financement varieront en fonction du contexte de chaque pays et des travaux antérieurs en matière de financement. Ces quatre dimensions s'alignent sur les principales composantes des orientations

[stratégiques de financement des INFF](#)³. Compte tenu de la portée plus ciblée de l'approche de financement relative à l'emploi et à la protection sociale, par rapport aux INFF, ces dimensions sont approfondies dans le but de fournir des interventions concrètes aux équipes du GA.



I. Dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi

Les dépenses publiques jouent un rôle significatif dans le financement de l'emploi et de la protection sociale ; par conséquent, la première étape pour mieux aligner les dépenses publiques sur les priorités en matière d'emploi et de protection sociale consiste à comprendre le niveau des dépenses actuelles consacrées à la protection sociale et à l'emploi. Un examen des dépenses consacrées à la protection sociale, à l'emploi et aux services connexes est utile pour pouvoir suivre ces dépenses et les comparer aux pratiques et normes internationales, notamment sous l'angle de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale. L'initiative « GA » visant à accroître les investissements nationaux dans les politiques de protection sociale et d'emplois décents, elle nécessite des données de référence pour suivre leur évolution au fil du temps. Les examens des dépenses publiques sont particulièrement pertinents pour les pays pionniers, où les budgets publics constituent des instruments clés pour relever les défis liés à l'emploi et renforcer la couverture de la protection sociale.

Examens des dépenses en matière d'emploi et de protection sociale en Namibie

L'OIT a aidé le gouvernement namibien à examiner les dépenses publiques liées à l'emploi (employment-related public expenditures, ERPE) afin de renforcer le lien entre les objectifs politiques, les dotations budgétaires et les résultats en matière d'emploi, et d'améliorer la transparence et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes.

Une analyse approfondie a permis d'examiner et d'améliorer : (i) l'évolution et la composition des ERPE dans le cadre du cadre de dépenses à moyen terme ; (ii) la cohérence entre les mesures de la politique nationale de l'emploi et les lignes budgétaires correspondantes ; (iii) la répartition des principaux services du marché du travail par région, tranche d'âge et sexe ; (iv) l'efficacité des

³ Dans ce cadre, une distinction est opérée entre les « recettes publiques » et les « dépenses publiques », afin de souligner l'importance d'agir sur ces deux fronts ; les orientations techniques des INFF englobent ces deux dimensions au sein du domaine d'action « finances publiques » ; les deux autres « domaines d'action » du cadre des INFF sont le « financement privé » et les « conditions macroéconomiques et systémiques ».

programmes actifs du marché du travail tels que le placement, la formation et l'accompagnement des entreprises ; et (v) l'efficacité allocative des dépenses en faveur de l'emploi selon des scénarios de référence et de réforme. Cet exercice a combiné des données budgétaires et programmatiques avec les registres administratifs des services de l'emploi et des dispositifs sectoriels. Parmi les premiers résultats obtenus figurent un registre consolidé des ERPE, un système de classification distinguant les mesures de création d'emplois de celles favorisant l'accès à l'emploi, ainsi qu'un prototype de tableau de bord destiné à l'établissement de rapports réguliers.

Les résultats ont montré une meilleure harmonisation entre les politiques et le budget, une couverture régionale et auprès des jeunes plus étendue, un suivi renforcé des résultats des programmes et des orientations plus claires pour la réaffectation des ressources vers des secteurs présentant des multiplicateurs d'emploi plus élevés. Cela permettra à la Namibie d'institutionnaliser une budgétisation fondée sur des données factuelles en matière d'emploi, de renforcer le suivi des impacts des dépenses et de pérenniser une utilisation plus efficace des fonds publics tout au long du cadre de dépenses à moyen terme (MTEF).

Source : d'Achon, E. ; Robalino, D. (2023). Améliorer l'impact des politiques publiques et des budgets sur les résultats en matière d'emploi : Guide pour l'examen des dépenses publiques liées à l'emploi et son application à six pays pilotes. Genève : Bureau international du Travail.

Une autre piste à envisager consiste à analyser comment tirer le meilleur parti des ressources allouées. Cela peut inclure des examens de la gestion des finances publiques (GFP), qui passent au crible les pratiques et les processus de GFP des institutions liées à la protection sociale et à l'emploi et peuvent contribuer à leur amélioration en termes d'efficacité, de transparence et de responsabilité. Des systèmes de GFP bien conçus et efficaces favorisent l'exécution rapide et efficace des budgets, soutiennent la planification et le plaidoyer en faveur d'une meilleure allocation des ressources budgétaires, renforcent le suivi et l'évaluation des dépenses, et peuvent réduire les frais opérationnels et administratifs.

Amélioration des systèmes de prestation et de gestion du Fonds de sécurité sociale (SSF) au Népal

L'OIT a aidé le SSF à examiner et à améliorer ses systèmes de GFP et de prestation de services, dans le but d'offrir de meilleurs services aux travailleurs et aux employeurs, ainsi que d'améliorer les contrôles internes, la transparence et l'efficacité des processus de l'institution.

Un examen détaillé des processus métier portant sur les fonctions essentielles du flux de travail du SSF a été mené, avec pour objectif principal d'améliorer les processus de travail, d'innover dans les opérations internes, d'accroître la performance des processus et d'améliorer la prestation de services du SSF, en mettant l'accent sur : (i) l'enregistrement des employeurs ; (ii) l'enregistrement des cotisants ; (iii) le mécanisme de traitement des réclamations ; (iv) la collecte et le rapprochement des cotisations ; (v) l'enregistrement des hôpitaux ; (vi) la gestion des demandes de remboursement de frais médicaux ; (vii) la gestion des demandes de remboursement non médicales ; (viii) le paiement des demandes de remboursement ; (ix) la gestion des prêts ; (x) la paie ; et (xi) le processus d'investissement. Le processus d'examen a permis d'apporter des améliorations à court terme aux processus, telles que la mise en place d'un dispositif permettant de recevoir et de traiter les réclamations enregistrées via un centre d'appels, et l'ensemble des améliorations sera mis en œuvre grâce à un nouveau système d'information de gestion (SIG) destiné à l'institution, qui

contribuera davantage à renforcer l'efficacité et la transparence des opérations. Le nouveau SIG devrait être lancé fin 2025.

Source : OIT, 2024. Améliorer le financement de la protection sociale grâce à des synergies avec la gestion des finances publiques

Ces outils peuvent servir de base à des réaffectations sans incidence budgétaire en faveur de la protection sociale et de l'emploi, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des dépenses existantes. L'examen des dépenses publiques liées à la protection sociale et à l'emploi, associé à une analyse des éléments pertinents du processus budgétaire, porte sur la répartition, la cohérence et l'efficacité allocative des dépenses publiques en matière de protection sociale et d'emploi, en identifiant les écarts lorsque les priorités politiques et stratégiques dépassent souvent les engagements budgétaires.

Sénégal : réaffectation des subventions aux combustibles fossiles vers son programme phare de prestations familiales en 2023, à la suite d'une analyse de la marge de manœuvre budgétaire et d'une évaluation des options de financement

En janvier 2023, le gouvernement sénégalais a réduit les subventions sur les produits pétroliers (essence super) et diminué la subvention sociale pour l'électricité. Le gouvernement prévoyait des économies d'environ 99,7 milliards de francs CFA (FCFA) pour l'électricité et de 158,5 milliards de FCFA pour les produits pétroliers, soit un total de 258,2 milliards de FCFA (à titre de comparaison, les dépenses de protection sociale en 2020 s'élevaient à 222 milliards selon la classification fonctionnelle du budget sénégalais).

Le gouvernement a utilisé ces économies pour élargir la marge de manœuvre budgétaire en faveur de la protection sociale. Plus précisément, il a appliqué à partir de janvier 2023 une augmentation de 40 % de la valeur relative du montant du programme d'allocations familiales, dont le montant nominal est passé de 25 000 FCFA par trimestre (± 41 USD) à 35 000 FCFA par trimestre (± 58 USD). Cette mesure a bénéficié à l'ensemble des 316 940 ménages et a eu un impact direct sur la vie d'environ 2,7 millions de Sénégalais, parmi lesquels les plus pauvres du pays. En conséquence, aucune tension sociale directement liée à la réduction des subventions sur les carburants et l'électricité n'a été observée, et le gouvernement a pu, grâce à cette réaffectation des ressources vers les transferts de protection sociale, préserver le pouvoir d'achat des ménages pauvres et vulnérables.

Source : Mécanisme d'appui technique de l'Accélérateur mondial, 2025. Arguments en faveur de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale au service de transitions justes

II. Renforcer la mobilisation des recettes au profit de la protection sociale et de l'emploi

Pour accroître leur capacité de dépense, les pays doivent être en mesure de mobiliser des recettes au profit de la protection sociale et de l'emploi. Cet objectif peut être atteint grâce à une combinaison de réformes fiscales et d'extension des régimes contributifs (tant en termes de couverture que d'adéquation), tandis que les efforts de formalisation soutiennent à la fois les résultats en matière de financement et les résultats en matière de développement.

Accroître les recettes fiscales

Afin de mobiliser des ressources nationales supplémentaires en faveur de l'emploi et de la protection sociale, les réformes fiscales devraient viser à accroître les recettes globales tout en améliorant l'équité et en minimisant les effets négatifs sur les populations à faibles revenus. Parmi les principales options politiques à envisager figurent les suivantes :

- Introduire ou augmenter les taux progressifs de l'impôt sur le revenu, en veillant à ce que les personnes aux revenus les plus élevés contribuent davantage par rapport à leurs revenus.
- Élargir l'assiette fiscale en réduisant ou en supprimant les exonérations et déductions fiscales qui profitent de manière disproportionnée aux particuliers à hauts revenus ou aux grandes entreprises, et en favorisant la formalisation.
- Imposer les revenus du capital (par exemple, les dividendes, les intérêts, les plus-values) à des taux comparables à ceux des revenus du travail, afin d'éviter des effets régressifs.
- Imposer davantage la consommation de luxe (par exemple, les véhicules de luxe, les résidences secondaires, les services haut de gamme), tout en protégeant les biens et services essentiels d'une taxation indirecte excessive.
- Introduire ou étendre les droits d'accise sur les biens et services présentant des externalités sociales ou économiques négatives (par exemple, le tabac, l'alcool, les paris), en affectant les recettes à la compensation de ces externalités et à la promotion d'autres objectifs de développement
- Évaluer l'ensemble du système fiscal et des prestations sociales afin de garantir des effets redistributifs nets ; éviter de financer les transferts en espèces par le biais de taxes à la consommation régressives (comme la TVA), qui pèsent sur les ménages à faibles revenus.
- Mettre en place des taxes innovantes pour diversifier les sources de recettes, telles que :
 - les taxes sur l'extraction des ressources naturelles (par exemple, l'exploitation minière, le pétrole, le gaz)
 - Les taxes sur les transactions financières, qui peuvent cibler les flux de capitaux à haute fréquence
 - Des taxes sectorielles affectées à des fins spécifiques (par exemple, le sucre, les services numériques) pour financer des programmes sociaux précis
- Renforcer les capacités de l'administration fiscale, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité du recouvrement des impôts, la numérisation des systèmes fiscaux et la réduction de la fraude et de l'évasion fiscales.

Tirer parti des taxes sur les produits jugés néfastes pour la santé afin de financer les Objectifs de développement durable aux Philippines

Les Philippines illustrent parfaitement l'utilisation de la politique budgétaire pour soutenir les Objectifs de développement durable (ODD). Au cœur de cette stratégie se trouve l'affectation des « taxes sur les produits jugés néfastes » — droits d'accise sur l'alcool, le tabac et, plus récemment, les boissons sucrées et les cigarettes électroniques — en tant que source de recettes dédiée au développement social. La réforme des taxes sur les produits jugés néfastes pour la santé a débuté en 2012, ce qui a entraîné une augmentation significative et une restructuration des droits d'accise sur les produits du tabac et de l'alcool. Plus tard, en 2020, la taxation a été étendue aux cigarettes électroniques et aux produits du tabac chauffés.

Une part substantielle des recettes générées par ces taxes est légalement affectée à des biens publics spécifiques. Alors que 80 % des recettes issues des « taxes sur les produits jugés néfastes » sont affectées à la couverture sanitaire universelle et à l'amélioration de l'assistance médicale et des établissements de santé, 20 % sont spécifiquement destinés à financer des projets contribuant à la réalisation des ODD.

L'allocation de 20 % des recettes des taxes sur les produits jugés néfastes aux ODD est gérée selon un cadre structuré de planification et de budgétisation. L'Autorité nationale pour l'économie et le développement (NEDA) identifie les cibles des ODD qui accusent un retard et invite les agences gouvernementales à soumettre des propositions de projets visant à répondre à ces cibles ; les propositions approuvées sont financées par le biais d'un processus appelé « budgétisation par convergence des programmes » (PCB).

Ce mécanisme garantit que le financement issu des taxes sur les produits jugés nocifs est non seulement stable, mais aussi stratégique — orienté vers des interventions susceptibles d'accélérer les progrès là où ils sont le plus nécessaires. Les projets couvrent un large éventail de secteurs, notamment l'approvisionnement en eau et l'assainissement au niveau communautaire, la réduction des risques de catastrophe, la protection de l'environnement et le soutien aux moyens de subsistance locaux.

Étendre les systèmes de protection sociale contributive

À l'échelle mondiale, la protection sociale par cotisations couvre 35 % de la population, tandis que les régimes financés par l'impôt n'en couvrent que la moitié, soit 17,3 %. Cependant, la couverture de la protection sociale dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu repose encore davantage sur les régimes financés par l'impôt (respectivement 17,5 % et 4,1 %) que sur les régimes contributifs (respectivement 14,9 % et 5,6 %) (OIT, 2025)⁴. La couverture limitée des régimes contributifs dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu est souvent liée à des obstacles juridiques et à l'exclusion, à des niveaux élevés d'économie informelle, à un faible niveau de confiance dans les institutions publiques, à la faible capacité des travailleurs et des employeurs à cotiser (sur le plan financier et administratif), ainsi qu'à la capacité limitée des institutions gouvernementales à promouvoir et à faire respecter la participation. Par conséquent, s'attaquer aux obstacles à l'extension de la protection sociale contributive devrait être envisagé par les pays pionniers comme une stratégie importante pour accroître simultanément les recettes et la couverture de la protection sociale.

La plupart des régimes de protection sociale contributive ont été conçus (du moins au départ) pour le secteur formel et l'emploi salarié traditionnel. L'extension de ces régimes aux employeurs et aux travailleurs ne se trouvant pas dans ces situations nécessite d'élargir la couverture juridique des régimes afin d'englober toutes les formes de travail, y compris les relations de travail non encore couvertes (par exemple, les travailleurs indépendants, les travailleurs domestiques, les travailleurs journaliers, les travailleurs à la pièce et les travailleurs des plateformes numériques), ainsi que les personnes du secteur informel.

Pour une mise en œuvre efficace de ces régimes, des ajustements de la conception opérationnelle des programmes sont également nécessaires afin de répondre aux besoins et aux priorités de chaque groupe spécifique de travailleurs et d'entités économiques, et de faciliter leur adhésion (par exemple par le biais de modalités d'inscription automatique, de procédures administratives simplifiées, de la numérisation des processus, etc.), des modalités de cotisation flexibles tenant compte des revenus incertains et saisonniers ainsi que d'une faible capacité de cotisation (par exemple, des calendriers de cotisation flexibles, des cotisations forfaitaires, des cotisations de contrepartie versées par l'État en l'absence d'employeur, etc.), des mesures incitatives à l'adhésion et au paiement des cotisations (par exemple, des taux de cotisation réduits, des délais de grâce, l'accès aux marchés, l'accès au

⁴ Tableaux de bord mondiaux sur la protection sociale. Disponibles à l'adresse : <https://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=19>

financement, l'accès aux services, etc.), ainsi qu'une sensibilisation accrue à la sécurité sociale et le renforcement des capacités de mise en œuvre des institutions concernées.

Faciliter la couverture des micro-entreprises, des petites entreprises et des travailleurs indépendants au Brésil (*Simples Nacional* et *Microempreendedor Individual* - MEI)

Le *Simples Federal*, loi n° 9317, a été introduit en 1996, puis étendu en 2007 par le *Simples Nacional*, un régime fiscal simplifié destiné aux micro-entreprises et petites entreprises (MSE) au Brésil. Grâce à ce dispositif, les entreprises éligibles peuvent déposer une seule déclaration fiscale annuelle simplifiée, au lieu de déclarations mensuelles distinctes pour huit impôts différents. Cette option est accessible aux micro-entreprises et aux petites entreprises dont le revenu annuel brut est inférieur à 3,6 millions de réaux. Le dispositif MEI, qui permet un paiement forfaitaire unique regroupant sept impôts distincts et les cotisations de sécurité sociale, est accessible aux micro-entrepreneurs employant au maximum un salarié.

En ce qui concerne la préparation des déclarations, les cabinets comptables fournissent aux micro-entrepreneurs une aide gratuite pour leur première déclaration fiscale. Les paiements peuvent être effectués en ligne, par l'intermédiaire des banques ou via les « *casas lotéricas* » (entités qui concluent des accords avec la banque fédérale *Caixa* et proposent ses services au niveau municipal). Les déclarations peuvent être établies sur une base mensuelle ou trimestrielle afin de répondre aux besoins des travailleurs dont les recettes sont saisonnières ou dont les revenus varient.

Le nombre de micro-entreprises (MSE) enregistrées est passé d'environ 3 millions à 5 millions entre 2009 et 2018. La formalisation des travailleurs a également été facilitée par ce régime de *taxe unique* ; selon les rapports, les entreprises enregistrées sous ce régime employaient 10,6 millions de personnes en 2017, soit 25 % de l'ensemble des salariés brésiliens. La principale raison invoquée par les participants pour leur adhésion à ces régimes est l'accès à la sécurité sociale.

Source : OIT, 2021. *Étendre la sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle*.

III. Promouvoir les investissements à impact social

Il s'agit ici d'attirer davantage de crédits et d'investissements en capital, tant publics que privés, nationaux qu'internationaux, afin de soutenir les interventions et les résultats en matière d'emploi et de protection sociale, ainsi que de déterminer dans quelle mesure les acteurs impliqués dans ce domaine peuvent contribuer au financement et à la mise en œuvre de la feuille de route des Nations unies.

Les investissements publics mentionnés dans cette dimension sont ceux qui ne relèvent pas du gouvernement national. Ils comprennent les investissements des banques publiques de développement (BPD), les banques multilatérales de développement (BMD), les institutions financières internationales (IFI) et les acteurs bilatéraux et multilatéraux du développement. Ces acteurs financiers peuvent soutenir la mise en œuvre de la feuille de route de l'AG et des actions qu'elle propose, par le biais de subventions, de prêts concessionnels et de garanties, avec un soutien direct (par exemple, un appui budgétaire) ou indirect (par exemple, par l'intermédiaire de partenaires de mise en œuvre).

L'alignement des opérations des BPD, des BMD et des IFI renforce les résultats en matière de protection sociale et d'emploi

Les BPD et les BMD peuvent jouer un rôle important dans le financement des efforts de développement au niveau national. Bien que ces investissements s'alignent sur les objectifs nationaux

de développement, les impacts potentiels sur la création et la qualité de l'emploi, ainsi que sur l'extension de la protection sociale, ne constituent souvent pas des indicateurs clés pour les décisions d'investissement. L'approche politique intégrée du GA et l'accent mis sur les secteurs critiques et les interventions politiques visant à parvenir à une croissance économique plus inclusive et plus résiliente peuvent servir de base solide aux gouvernements pour orienter leurs négociations avec les banques de développement (BPD) et les banques multilatérales de développement (BMD) vers des objectifs communs et des domaines d'intérêt partagés. D'autre part, les outils du GA peuvent aider les BPD et les BMD à maximiser l'impact de leurs investissements sur les résultats en matière d'emploi et de protection sociale. Par conséquent, l'alignement des actions proposées dans la feuille de route de l'Agenda global, notamment les investissements sectoriels et le développement d'infrastructures dont l'impact social attendu est clairement défini, sur les plans d'investissement des gouvernements, des banques de développement de pays (BPD) et des banques multilatérales de développement (BMD), peut permettre d'orienter d'importants volumes de ressources financières vers le soutien à la mise en œuvre du GA au niveau national et de favoriser des résultats de développement durable à long terme.

En outre, le GA peut aider les pays dans leurs négociations avec le FMI afin de garantir que des niveaux adéquats de dépenses en matière d'emploi et de protection sociale soient intégrés dans les accords de prêt, sous la forme de « seuils minimaux de dépenses ». Cela permet de réserver efficacement une part du programme de prêt aux investissements dans l'emploi et la protection sociale, tout en garantissant que les gouvernements allouent un certain niveau de budget aux programmes convenus, dans le cadre des conditions requises pour recevoir les tranches suivantes de l'accord.

Opérations de prêt ayant un impact social au Maroc

Le Programme d'appui à la généralisation de la couverture sociale pour une meilleure employabilité (PAGCS – Phase II), mis en œuvre par le gouvernement marocain avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), illustre comment les opérations de prêt peuvent être alignées sur les objectifs de protection sociale et d'emploi. Le programme mobilise un prêt d'appui budgétaire sectoriel de 149 millions d'euros, cofinancé par des subventions de l'UE et des prêts de la Banque mondiale, afin de promouvoir l'extension de la couverture sociale et de soutenir l'emploi de qualité.

La conception du programme reflète une approche globale et intégrée visant à améliorer les résultats sociaux grâce à des instruments financiers. Parmi les principales activités soutenues figurent :

- **L'extension de la protection sociale au secteur informel** : le programme soutient la mise en place de mesures incitatives en faveur de la formalisation, l'extension de la couverture retraite aux travailleurs non salariés et l'harmonisation des allocations familiales. Il propose également des conseils et des formations aux petites entités économiques et aux employeurs concernant l'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale.
- **Promotion d'emplois de qualité** : grâce à des initiatives de développement des compétences et à des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, notamment le développement des infrastructures locales, le programme relie la création d'emplois à des objectifs plus larges de protection sociale.
- **L'extension de la couverture sanitaire** : la transition des régimes d'aide vers des régimes d'assurance est facilitée, notamment par la mise en œuvre de l'AMO-TADAMON, un régime d'assurance maladie obligatoire destiné aux personnes incapables de payer leurs cotisations.
- **Réformer le secteur de la santé** : le soutien porte notamment sur le renforcement de la gouvernance du système de santé, l'amélioration des ressources humaines et la modernisation des infrastructures sanitaires.

- **Renforcement du cadre institutionnel de la protection sociale** : le programme favorise la coordination et le suivi des réformes par le biais de comités et d'institutions dédiés.

Ce cas illustre le potentiel des opérations de prêt coordonnées — entre banques de développement et bailleurs de fonds — pour soutenir directement la mise en œuvre des priorités nationales. Il met également en évidence le rôle de l'appui budgétaire et du financement concessionnel dans le renforcement des systèmes nationaux et des réformes politiques en faveur d'un développement inclusif et durable.

Source : Mécanisme d'appui technique de l'Accélérateur mondial, 2025. Arguments en faveur de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale au service de transitions justes

Les investissements privés au service de l'emploi et de la protection sociale

Attirer des capitaux privés pour financer les interventions de développement devient un élément de plus en plus important du financement du développement. Cela peut se faire en alignant les investissements privés sur des objectifs sociaux ou en mobilisant des capitaux privés pour les dépenses sociales.

La raison d'être générale de l'orientation des capitaux privés vers les investissements sociaux consiste à créer les conditions rendant ces investissements plus attractifs pour le secteur privé, par exemple en réduisant les risques ou les coûts d'investissement initiaux, en mettant à disposition des fonds d'amorçage, en fournissant des garanties ou en révisant les politiques visant à stimuler l'investissement direct étranger (IDE). Ces instruments offrent des solutions pour pallier les limites du financement public en incitant le secteur privé à réaliser des investissements au service des objectifs de développement social, par exemple en investissant dans la production d'énergie renouvelable, ce qui peut constituer une activité rentable tout en réduisant les émissions de carbone et en créant des emplois, directement et indirectement.

Les écosystèmes nationaux et locaux des services de l'emploi et de la formation constituent un facteur déterminant pour les résultats en matière d'emploi des projets d'investissement. Les plateformes locales et nationales mettant en relation les prestataires de services d'emploi et de formation avec les agences de promotion des investissements, et plus largement les plateformes de dialogue entre les investisseurs, les pouvoirs publics et les prestataires de services autour de l'éducation et des compétences, de la protection sociale et des services de l'emploi, constituent des catalyseurs essentiels pouvant être intégrés dans les structures de gouvernance et de coordination des politiques de l'emploi, au niveau national ou local. Le lien avec les chaînes de valeur mondiales recèle également un potentiel de création d'externalités positives (savoir-faire, technologie, etc.).

Financement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de l'AG

Le financement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie (ATL) est un catalyseur essentiel des feuilles de route nationales de l'AG. Le financement des compétences repose généralement sur de multiples sources et est lié à des programmes. Il combine des budgets publics avec des mécanismes de financement affectés et des cofinancements, et il gagne en importance lorsqu'il peut être directement et clairement lié à des mesures spécifiques des feuilles de route, telles que l'apprentissage, le renforcement des compétences pour les secteurs prioritaires, la reconnaissance des acquis et la formation ciblée pour les femmes, les jeunes et les travailleurs du secteur informel. La question centrale est de savoir si le financement devient prévisible, s'il est

aligné sur les mesures prévues dans la feuille de route et s'il est mis en œuvre par des canaux fiables permettant d'allouer et de verser les fonds.

Le financement des compétences doit être clair et simple à mettre en œuvre : il faut chiffrer les mesures de la feuille de route, identifier les sources de financement et veiller à ce que les fonds puissent être acheminés de manière fiable vers les structures de mise en œuvre.

L'évaluation des coûts doit être transparente et pratique, en couvrant les besoins liés à la mise en œuvre et au système, et en distinguant les coûts de fonctionnement des investissements ponctuels. L'évaluation des coûts sert de base aux décisions de financement, en précisant ce qui est financé par le budget de base, ce qui est affecté à des fins spécifiques, ce qui est cofinancé avec les employeurs et ce qui peut être mutualisé entre différentes sources pour gagner en envergure. Le cas échéant, le financement basé sur les résultats (RBF) peut renforcer la mise en œuvre en liant les paiements à des réalisations et résultats vérifiés, en particulier lorsque les réalisations peuvent être vérifiées à un coût raisonnable et que les prestataires disposent de capacités suffisantes. Le RBF est utile dans certains contextes, mais ne doit pas être considéré comme la norme par défaut.

Dans la pratique, les pays peuvent constituer leur propre ensemble cohérent de financements en faveur des compétences en combinant différents mécanismes^[1] :

- des dotations **budgétaires publiques** et un financement des programmes à moyen terme
- **des instruments affectés à des fins spécifiques**, tels que les systèmes de prélèvements-subventions, les fonds de formation sectoriels ou nationaux et les lignes budgétaires dédiées
- **le cofinancement** avec les employeurs et les apprenants par le biais de l'apprentissage, de subventions à la formation et d'un soutien ciblé du côté de la demande pour les groupes prioritaires
- **des plateformes de mise en commun et d'investissement**, c'est-à-dire des mécanismes multi-sources qui combinent ou alignent les budgets/prélèvements avec les financements provenant de bailleurs de fonds, d'institutions financières de développement (IFD) ou du secteur privé, et qui financent à la fois la mise en œuvre et l'investissement.

Les progrès observables dans le cadre de l'Approche globale se traduisent par un financement accru et mieux exécuté des mesures de la feuille de route en matière de compétences, car les ressources sont chiffrées, allouées, décaissées et liées à des résultats vérifiés, avec des mécanismes de responsabilité solides.

^[1] Dans le cadre de ces mécanismes, les pays peuvent recourir, le cas échéant, à des modalités de décaissement liées à la performance

Une meilleure compréhension des secteurs et sous-secteurs présentant un fort potentiel de création d'emplois formels peut être développée en vue de cibler les investissements en conséquence (tant publics que privés) et de mettre en place des politiques complémentaires pour renforcer les retombées positives en termes d'emplois indirects et induits. Les IDE peuvent également jouer un rôle important dans le soutien à la formalisation des entreprises, ce que les politiques pourraient encourager. En outre, il est essentiel que les politiques publiques visant à soutenir l'investissement privé par le biais d'un financement direct, de mesures fiscales (allègements fiscaux, etc.) ou d'autres incitations bénéficient d'un soutien adéquat afin d'exploiter leur potentiel en matière d'emploi

Les diagnostics et les évaluations ex ante sont indispensables pour identifier les investissements susceptibles de renforcer les liens avec les fournisseurs locaux, et doivent s'accompagner de systèmes de suivi efficaces et de méthodologies durables permettant de mesurer leur impact sur la création d'emplois et le travail décent. Plus largement, les stratégies de promotion des investissements doivent être étroitement alignées sur les politiques d'industrialisation et d'emploi afin de créer un écosystème synergique favorisant le développement des compétences, de l'emploi et des entreprises.

Une autre voie consiste à mobiliser des capitaux privés pour financer des investissements sociaux, par exemple par le biais d'obligations thématiques, de financements mixtes, de partenariats public-privé ou d'emprunts privés. Dans ces cas, les fonds publics sont complétés ou remplacés par des capitaux privés, et l'implication directe des investisseurs du secteur privé peut varier considérablement selon la modalité, allant par exemple d'une implication très limitée dans le cadre d'obligations thématiques à une participation directe à la mise en œuvre de projets dans le cadre de partenariats public-privé.

Évaluer la durabilité des projets pour attirer les investisseurs : les cas d'Invest India et des commissions d'investissement éthiopiennes

Invest India adopte une approche distincte en évaluant les projets éligibles à l'investissement qui sollicitent des capitaux étrangers. Cette stratégie permet à l'agence d'évaluer l'impact durable inhérent au projet sur l'économie au sens large, indépendamment de l'influence de l'investisseur étranger. De plus, l'existence de projets durables éligibles à l'investissement, étayés par des données, est susceptible d'attirer des investisseurs étrangers engagés à apporter des contributions sociales positives. La plateforme en ligne dédiée d'Invest India, « Investment Grid », présente une sélection rigoureuse d'opportunités d'investissement durables dans le pays. L'ensemble du portefeuille de projets est élaboré en évaluant l'impact en matière de durabilité des projets initialement sélectionnés à l'aide d'un cadre d'évaluation. Ce cadre comprend 21 indicateurs de durabilité couvrant les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance. Les indicateurs sociaux comprennent les droits du travail, le développement des compétences, les bénéfices pour la santé publique, l'égalité des revenus, l'entrepreneuriat et le logement. D'autres indicateurs pertinents liés au travail décent incluent les liens avec les entreprises locales, le transfert de technologies, les exportations et les normes de la chaîne d'approvisionnement. Chaque indicateur se voit attribuer une note pondérée (1, 2 ou 3) en fonction de sa priorité, pour un total de 40 points. Les projets qui obtiennent au moins 30 points, soit 75 %, sont considérés comme durables.

Avec le soutien de l'OIT, la Commission éthiopienne des investissements (EIC) est allée au-delà de la facilitation traditionnelle des investissements pour adopter un cadre d'investissement davantage axé sur l'emploi, grâce au projet ProAgro de l'OIT. Cela a notamment consisté à intégrer des indicateurs clés de performance (KPI) liés à la création d'emplois et à la durabilité dans les accords avec les investisseurs, ainsi qu'à mettre en place des enquêtes régulières sur la satisfaction professionnelle, désormais intégrées aux activités de relations avec les investisseurs de l'EIC.

Sources : OIT 2023. Évaluation de l'impact des IDE sur le travail décent ; [OIT ProAgro Éthiopie](#)

Mobiliser l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'emploi et de la protection sociale

Les pays pionniers peuvent collaborer avec la communauté internationale du développement (y compris les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux) pour plaider en faveur de l'utilisation de l'APD comme levier visant à catalyser les investissements nationaux en faveur de l'emploi et de la protection sociale. Cela peut inclure l'octroi de subventions de contrepartie, la mise en place de mécanismes de cofinancement ou un soutien budgétaire affecté à des fins spécifiques, en vue d'un

remplacement progressif par des financements nationaux. De telles approches peuvent faciliter l'affectation progressive d'un volume accru de ressources nationales à la protection sociale et à l'emploi, garantissant ainsi la durabilité à long terme. Cette approche peut s'accompagner d'une assistance technique visant à renforcer les systèmes et à favoriser l'institutionnalisation, éléments essentiels à l'efficacité et à l'efficience des politiques et des programmes.

En outre, l'APD peut soutenir le dialogue politique et la coopération Sud-Sud, permettant ainsi aux pays de tirer les leçons des meilleures pratiques et d'adapter des modèles éprouvés issus de contextes similaires. L'apprentissage entre pairs et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, facilités par le soutien des bailleurs de fonds, contribuent à forger un consensus politique et à accélérer les réformes.

Étendre la protection sociale et les emplois décents aux travailleurs de l'économie informelle et aux réfugiés en Jordanie

Etidama++ illustre une approche innovante visant à étendre la protection sociale et à favoriser l'inclusion sur le marché du travail des travailleurs du secteur informel et des réfugiés. S'appuyant sur des approches politiques intégrées, le programme fait le lien entre l'assurance sociale et l'activation du marché du travail, en proposant des subventions et des incitations sur mesure afin d'intégrer les réfugiés, les travailleurs du secteur informel et les femmes dans le système national de sécurité sociale jordanien. Grâce à un financement intégré, *Etidama++* est actuellement financé par des bailleurs de fonds, mais devrait progressivement l'être par les budgets publics nationaux, ce qui garantira sa viabilité à long terme. Le succès du programme repose sur la coopération multilatérale, grâce à des partenariats entre la Caisse de sécurité sociale jordanienne (SSC), l'Organisation internationale du travail (OIT) et des partenaires de développement, qui favorisent l'innovation et le renforcement des capacités. *Etidama++* étend non seulement la protection aux groupes marginalisés, mais favorise également la création d'emplois, la formalisation du travail et l'égalité entre les sexes, et constitue un exemple intéressant d'intégration des politiques qui pourrait être adapté à d'autres pays ou contextes.

Source : Mécanisme d'appui technique de l'Accélérateur mondial, 2025. Arguments en faveur de l'Accélérateur mondial sur l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes

IV. Agir sur le cadre macroéconomique

La quatrième dimension indispensable est **d'ordre macroéconomique** : la marge de manœuvre budgétaire et les possibilités de financement plus larges découlent des *choix de politique macroéconomique* et de leur incidence sur la trajectoire économique et sociale d'un pays. Un dialogue politique fondé sur des données factuelles est nécessaire pour garantir que la politique macroéconomique (menée par les ministères des Finances et les banques centrales) et les politiques socio-économiques (menées par les ministères du Travail, des Affaires sociales, d'autres ministères et les partenaires sociaux) s'alignent sur une croissance inclusive et créatrice d'emplois. Les modèles macroéconomiques peuvent aider à évaluer les projets d'investissement public ou les mesures budgétaires potentiels, en estimant leurs *retombées économiques et sociales* globales.

Réformes macroéconomiques favorables à l'emploi

Le GA soutient actuellement des diagnostics macro-budgétaires axés sur l'emploi, la protection sociale et les transitions justes au Sénégal et au Népal, et d'autres pays envisagent de mener un tel exercice. Ces évaluations s'appuient sur le guide élaboré à cet effet par le Groupe de travail. Elles sont menées par le ministère de l'Économie et des Finances au Sénégal et par la Commission nationale de planification au Népal, mais sont conçues pour associer un large éventail de ministères sectoriels (Travail, Industrie et Commerce, Agriculture et autres) et d'institutions publiques

(banques centrales, organismes de sécurité sociale), ainsi que les représentants des employeurs et des travailleurs.

Ces exercices impliquent également un examen approfondi des conditions macro-budgétaires, mais aussi de leur lien avec les réalités socio-économiques (emploi, revenus, protection sociale, productivité et transformation structurelle). Une large participation des parties prenantes et une base factuelle solide sont considérées comme essentielles pour identifier les options de politique macro-budgétaire qui favorisent efficacement l'emploi décent, la protection sociale et les transitions justes. Il a été démontré qu'un cercle restreint de décideurs, principalement préoccupés par une vision étroite de la stabilité macro-budgétaire, s'avère insuffisant, voire parfois contre-productif, pour accélérer la création d'emplois décents, la protection sociale et les transitions justes. Ces exercices sont jugés particulièrement utiles, par les parties prenantes nationales elles-mêmes, pour compléter d'autres processus de suivi et d'examen macroéconomiques auxquels elles participent, au niveau national ou international – notamment avec le FMI et la Banque mondiale – , alors que les pays définissent leurs cadres macro-budgétaires à moyen et long terme.

Source : OIT, 2024. [*Diagnosics macroéconomiques pour des emplois décents, la protection sociale et des transitions justes.*](#)

Ces quatre dimensions doivent être considérées comme complémentaires et étroitement liées.

L'identification de stratégies de financement visant à accélérer les résultats en matière d'emploi, de protection sociale et de transition juste peut s'avérer particulièrement difficile pour les équipes pionnières du GA, qui sont souvent plus versées dans les questions politiques et programmatiques. Les stratégies de financement sont intrinsèquement complexes, compte tenu de la diversité des flux financiers et des multiples considérations économiques, sociales et politiques en jeu. La fourniture de services de conseil efficaces nécessite une expertise technique spécialisée, qui est souvent dispersée entre différentes agences et institutions. Par conséquent, une concertation et une coordination solides sont nécessaires pour garantir que les options de financement soient conçues de manière cohérente et mises en œuvre efficacement. Le Mécanisme d'appui technique (TSF) du GA est disponible pour apporter son soutien. Au niveau national, les partenariats avec les IFI, les banques de développement (BPD), l'OCDE et d'autres parties prenantes clés apporteront également une grande valeur ajoutée.

Favoriser l'emploi grâce à la réforme des finances publiques en Mongolie

La Mongolie s'est imposée comme un exemple convaincant de la manière dont une aide internationale ciblée peut soutenir une réforme durable de l'emploi tout en renforçant simultanément la gestion des finances publiques. En 2020, l'Union européenne (UE) a mis en place un programme d'appui budgétaire en Mongolie, combinant transferts financiers et assistance technique. Ce programme comportait deux volets : un appui budgétaire direct, sous la forme d'une subvention de 43 millions d'euros liée à des indicateurs de performance des politiques et à des objectifs de réforme, et un volet d'assistance technique complémentaire de 7,4 millions d'euros, mis en œuvre par le PNUD, l'OIT et la FAO. Ces fonds ont permis de soutenir le renforcement des capacités institutionnelles, les systèmes de suivi et les services liés au marché du travail.

Le programme a soutenu plusieurs initiatives, notamment le renforcement des possibilités d'emploi salarié et d'activité indépendante, la revitalisation des centres de services de l'emploi, l'amélioration des systèmes d'information sur le marché du travail, les réformes de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et l'adoption du cadre national des certifications. Ces mesures ont contribué à combler l'inadéquation entre les compétences des diplômés et la demande des employeurs, améliorant ainsi l'employabilité des jeunes Mongols. Parallèlement, les mécanismes d'inspection du travail et de contrôle de l'application de la législation ont été renforcés,

et des campagnes de sensibilisation aux droits du travail et aux normes sur le lieu de travail ont été menées.

L'un des aspects singuliers du programme de l'UE résidait dans l'intégration des objectifs en matière d'emploi à une réforme plus large de la gouvernance budgétaire. Grâce à l'institutionnalisation de la budgétisation axée sur les résultats (RBB), le programme a permis aux ministères et aux autorités locales mongoles d'aligner leurs dépenses sur des objectifs stratégiques en matière d'emploi. Six autorités budgétaires régionales et locales ont adopté des approches de RBB pour la planification de 2025, et plus de 17 000 fonctionnaires ont suivi une formation en gestion des finances publiques, en budgétisation et en politique du marché du travail. Cet investissement dans les capacités administratives a amélioré la crédibilité et la réactivité des institutions publiques et a permis de garantir que les décisions budgétaires soient plus étroitement liées aux résultats en matière de développement.

En établissant un lien entre la réforme des politiques, la gestion financière et la création d'emplois, le programme a jeté des bases solides pour un développement économique inclusif. Alors que la Mongolie poursuit sa reprise post-pandémique et s'attelle aux défis structurels du marché du travail, ce partenariat démontre le potentiel de l'appui budgétaire stratégique pour susciter un changement systémique et apporter des avantages concrets aux citoyens.

4. Impliquer les parties prenantes et établir des liens avec les stratégies nationales de financement

La partie prenante principale, souvent le ministère des Finances ou de la Planification, doit être impliquée avant ou dès qu'un pays prend un engagement de haut niveau en faveur de l'accélération de la création d'emplois et du renforcement de la protection sociale. Son implication précoce et sa participation continue à la conception initiale de la feuille de route, à son élaboration plus approfondie et à sa mise en œuvre sont essentielles.

Leurs contributions sont indispensables pour examiner comment les dépenses et les investissements en faveur de l'emploi et de la protection sociale sont déjà prévus dans les cadres de politique budgétaire à court et moyen terme, ainsi que pour évaluer la faisabilité et les avantages potentiels des options d'accélération. Étant donné que les différents aspects du financement – dépenses budgétaires, incitations fiscales, recettes et fiscalité, ou encore solde budgétaire et paramètres macroéconomiques – relèvent de différents services d'un même ministère ou de plusieurs institutions, de multiples contributions seront nécessaires. Afin de faciliter la coordination, il convient de désigner au sein du ministère des Finances un point de contact principal, chargé de mobiliser les différents services et institutions aux différentes étapes et disposant des capacités nécessaires pour ce faire.

D'autres parties prenantes clés du secteur du financement pourraient devoir être associées à différentes étapes, en fonction des priorités des feuilles de route et du contexte national. Les ministères chargés des investissements privés, étrangers ou nationaux, ainsi que les agences de promotion des investissements, jouent un rôle essentiel dans la mise en avant de l'impact social et sur l'emploi de ces investissements. La politique financière constitue également un élément clé du financement de l'emploi et de la protection sociale ; à ce titre, la contribution de la banque centrale, des banques publiques de développement et d'autres acteurs du secteur financier pourrait s'avérer nécessaire.

La plupart des pays disposent de plans nationaux de financement ou de cadres nationaux de financement intégrés (INFF) qui prennent en compte, à des degrés divers, l'emploi et la protection sociale. Lorsque des INFF ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration dans les pays pionniers, le Mécanisme d'appui technique, en collaboration avec le Pôle de financement durable du PNUD, peut examiner les complémentarités entre les projets d'INFF et les feuilles de route de l'Accélérateur mondial. Cela contribuera à assurer un renforcement mutuel et à garantir que la création d'emplois décents et la protection sociale soient correctement prises en compte dans l'analyse et les options de financement⁵.

Lorsque cette intégration est adéquate et permet un dialogue structuré avec le ministère des Finances sur le financement de l'Accélérateur mondial, il est essentiel de s'appuyer sur les analyses existantes (par exemple via [l'Évaluation du financement du développement](#)) et de maintenir une concertation étroite avec les agences des Nations unies pilotant le processus des INFF (généralement le PNUD) et le comité de pilotage des INFF associé. Dans un certain nombre de cadres de financement de l'INFF, cependant, le niveau d'analyse et/ou les options politiques et de financement retenues ne sont pas suffisants et/ou le processus de l'INFF dans son ensemble en est à un stade précoce ou ne bénéficie pas d'une dynamique suffisante. Dans ces cas, il est conseillé d'élaborer une stratégie de financement distincte pour l'Accélérateur mondial, tout en veillant à établir les liens pertinents avec le processus plus large de l'INFF.

⁵ Les critères utilisés pour cette analyse figurent dans le [Guide pour l'intégration du travail décent dans les cadres nationaux de financement intégrés | Accélérateur mondial des Nations unies](#)

5. Assistance technique disponible en matière de financement

Le TSF et les agences des Nations unies participantes sont disponibles pour aider les pays pionniers de l'Accélérateur mondial dans leur travail de diagnostic et la définition des options de financement. Le tableau suivant décrit les types d'évaluation et d'assistance technique disponibles concernant les quatre dimensions du financement.

Tableau 1. Le « financement » implique des actions sur quatre axes complémentaires

1. Agir en faveur des dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi		OUTILS	Liens vers les outils et les données issus de ressources mondiales
Augmenter les dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi	Analyses des dépenses publiques et évaluations comparatives portant sur le montant consacré à la protection sociale et à l'emploi par rapport à d'autres pays et par rapport au coût des besoins	Analyses des dépenses de protection sociale	Dépenses de protection sociale : OIT Plateforme de protection sociale (social-protection.org)
	Études de coûts et de faisabilité pour des programmes renforcés ou étendus	- Analyses des dépenses en matière d'emploi - Examens des dépenses en matière d'emploi et de protection sociale (ESPER)	Données pour tous les pays pionniers Dépenses liées à l'emploi (6 pays) https://www.ilo.org/publications/guide-review-employment-related-public-expenditures-and-application-six
	Réorientation/réaffectation des dépenses	- RAP – Protocole d'évaluation rapide (outil d'évaluation des coûts de la protection sociale) - Manuel sur la marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale - GENSEC : un outil de politique sectorielle tenant compte de la dimension de genre	Déficits de financement de la protection sociale : https://www.ilo.org/media/535876/download Marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale : manuel d'évaluation des options de financement Outil de financement des ODD (imf.org) ODD : déficits de financement annuels des ODD mesurés en milliers de milliards : FSDR 2024 – (iisd.org)

		• Guide complet de financement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie • Guide de chiffrage des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie • Guide sur le financement axé sur les résultats pour le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	INFF : Cadre national de financement intégré Répertoire des coûts des plans de développement (inff.org) INFF : Note d'orientation technique : Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les cadres nationaux de financement intégrés (ONU Femmes, PNUD, INFF 2021), Guide sur les investissements publics dans l'économie des soins : outil d'appui aux politiques pour estimer les déficits en matière de soins, les coûts d'investissement et les retombées économiques (Applied Policy Tool, ONU Femmes/OIT 2021) GENSEC : Un outil de politique sectorielle sensible au genre Organisation internationale du travail
Faire plus avec les ressources disponibles	• Examens de la gestion des finances publiques en matière de protection sociale et d'emploi	• Examens de la gestion des finances publiques • Évaluations actuarielles • Évaluations d'impact et projections modélisées • Évaluations d'impact • Chiffrage des investissements dans les soins et simulation des gains en matière d'emploi et de recettes fiscales résultant d'un accroissement des investissements dans les	
	• Viabilité de la sécurité sociale		
	• Évaluations des programmes en faveur de l'emploi • Budgétisation favorable à l'emploi		

		infrastructures et les services de soins	
2. Mesures en faveur des recettes destinées à la protection sociale et à l'emploi		OUTILS	Liens vers les outils et les données issus de ressources mondiales
Améliorer la couverture de la protection sociale, formaliser les emplois et les entreprises	• Mesures de formalisation visant à accroître l'emploi formel • Évaluations actuarielles (cotisations de l'État, des employeurs et des salariés aux régimes contributifs)	• Examens de la gestion des finances publiques et de l'administration fiscale • Évaluations actuarielles (cotisations de l'État, des employeurs et des salariés aux régimes contributifs) • Approches intégrées de la formalisation	Outil actuariel de l'OIT sur les retraites (ILO/PENSIONS) Outil actuariel de l'OIT pour la santé (ILO/HEALTH) Protocole d'évaluation rapide (RAP) – Outil de chiffrage de la protection sociale
Administration et recouvrement fiscaux	• Examens de la gestion des finances publiques et de l'administration fiscale		
3. Promouvoir les investissements à impact social		OUTILS	Liens vers les outils et les données issus de ressources mondiales
Investissement public et financement du développement national	• dans le cadre de la politique d'investissement et des agences de promotion des investissements • Renforcer les investissements publics et les politiques sectorielles/industrielles en faveur d'emplois décents	• Évaluations d'impact des programmes d'investissement public • Modèle structurel pour le développement durable	Programme d'assistance technique nationale de l'OIT Organisation internationale du travail Les banques publiques de développement au service de l'égalité entre les sexes : aperçu des pratiques et des cadres de mesure (ONU Femmes et AFD, 2021)
Mettre en commun et harmoniser les	• Gérer des sources multiples : passer d'un financement fragmenté à un ensemble de	• Guide complet de financement pour les compétences et	

ressources pour la mise en œuvre de la feuille de route sur le développement des compétences	mesures prévisibles et évolutives ● Mobilisation des ressources via : les fonds nationaux de protection sociale, les fonds nationaux/sectoriels pour les compétences et les prélèvements, les fonds pour l'emploi, les fonds de relance et les fonds verts, les banques de développement finançant des fonds fiduciaires multidonateurs, le financement mixte ● Améliorer les règles de cofinancement, l'affectation des ressources, le cadre commun de résultats, l'évaluation conjointe, le suivi et l'évaluation unifiés (financement basé sur les résultats), les normes fiduciaires (budgets, etc.), les mécanismes de réclamation et les garanties	l'apprentissage tout au long de la vie ● Guide d'évaluation des coûts pour les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie ● Guide sur le financement axé sur les résultats pour le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	
Financement du développement international et APD	● Intégrer l'emploi et la protection sociale dans les projets de budget (PDB) et les opérations des institutions financières internationales (IFI)	● Indicateurs relatifs à l'emploi et aux compétences	

	• Promouvoir l'appui budgétaire en faveur de l'emploi et de la protection sociale		
Financement privé national et international, IDE	• Attirer des investissements alignés sur les ODD • Réviser les stratégies en matière d'IDE et d'investissement afin qu'elles favorisent l'emploi, la protection sociale et le travail décent • Renforcer les capacités des institutions chargées de la promotion des investissements • Faciliter le dialogue politique et favoriser la coopération interministérielle ainsi que le dialogue social transfrontalier, afin de collaborer plus efficacement avec les entreprises multinationales. • Apporter un soutien technique aux institutions de financement du développement (IFD) afin d'aligner leurs normes sociales sur les principes du travail décent de l'OIT contenus dans les normes internationales du travail (NIT).	• Obligations ODD • Évaluation de l'impact des IDE sur le travail décent • Renforcement des capacités concernant la Déclaration sur les entreprises multinationales	Autonomisation des femmes, constitution d'actifs durables (ONU Femmes, Phenix Capital, 2024) : perspectives sur l'investissement sous l'angle du genre pour les fonds d'impact. Guide de définition d'objectifs pour les banques : (ONU Femmes et UNEP FI, 2024). Élaboré en collaboration avec l'UNEP FI pour promouvoir l'autonomisation des femmes dans le secteur bancaire. Brochure « Gender Finance » (ONU Femmes et PNUD, 2023). Lignes directrices à l'intention des centres financiers souhaitant intégrer une perspective de genre. Des obligations pour réduire l'écart entre les sexes : guide pratique sur l'utilisation de la dette durable au service de l'égalité des sexes (ONU Femmes, SFI et ICMA, 2021). Boîte à outils sur les obligations de genre pour l'Afrique (ONU Femmes, FSD Africa, BII, 2024) : conseils sur l'émission d'obligations de genre, y compris des données et des tendances. Évaluation de l'impact des IDE sur le travail décent – Étude des indicateurs clés de performance (KPI) pour l'évaluation de l'impact des investissements

			directs étrangers Organisation internationale du travail Série de notes d'orientation de l'OIT sur le financement IDE.pdf https://www.ilo.org/resource/other/mne-declaration-and-trade-and-investment
--	--	--	---

4. Agir sur le cadre macroéconomique		OUTILS	Lien vers les outils et les données issus de ressources mondiales
Politique budgétaire, monétaire et financière	Contribuer à un dialogue politique inclusif afin de - Concilier les préoccupations de stabilité macro-budgétaire avec les objectifs en matière d'emploi, de protection sociale et de croissance (monnaie, dette, inflation, objectifs budgétaires) - Accroître les recettes fiscales (niveau, type) dans le respect d'une croissance inclusive - Promouvoir le crédit préférentiel et les règles prudentielles, les systèmes de garantie et les finances publiques	- Diagnostics macroéconomiques - Élaboration de modèles pour les options politiques (modèle structurel pour le développement durable) - Modélisation des impacts macroéconomiques et microéconomiques des politiques visant à renforcer l'égalité entre les sexes - Évaluation des mesures de stabilisation budgétaire et des plans de relance sous l'angle de l'égalité entre les sexes, identification des domaines que les politiques	Diagnostic macroéconomique en matière d'emploi et de protection sociale Comment évaluer les plans de relance budgétaire sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes (Outil d'application des politiques, ONU Femmes/OIT 2021) Évaluer les impacts de la COVID-19 sur l'emploi selon le genre et soutenir une reprise tenant compte des questions de genre (Outil politique appliqué, ONU Femmes/OIT 2021) Intégrer la dimension de genre dans la marge de manœuvre budgétaire : un cadre d'action pour le financement de l'égalité des sexes (ONU Femmes, avril 2025)

	• Analyser l'impact selon le genre des crises économiques et des efforts de relance. • Évaluer l'impact des politiques macroéconomiques sous l'angle du genre • Identifier des sources de financement alternatives pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles	macroéconomiques peuvent cibler efficacement pour remédier aux répercussions sexospécifiques des crises économiques • Évaluation de la situation de l'emploi et promotion d'une transformation structurelle sensible au genre	Portail mondial de l'OIT sur les politiques de soins – simulateur d'investissement Évaluation de la situation de l'emploi dans cinq pays et promotion d'une transformation structurelle sensible au genre Organisation internationale du travail
--	---	--	--

6. Données clés et sources d'information disponibles au niveau national

Tableau récapitulatif des principales données et sources d'information disponibles au niveau national et de leur pertinence pour éclairer la stratégie de financement du GA. Ce tableau doit être utilisé par les équipes nationales travaillant sur la stratégie de financement afin de procéder à une évaluation des données disponibles dans les catégories clés.

Thème	État et qualité des données au niveau national	Pertinence pour la stratégie de financement du GA
Cadres de dépenses à moyen terme	Un CPT est un outil idéal pour traduire les politiques nationales en matière d'emploi et de protection sociale en programmes de dépenses publiques s'inscrivant dans un cadre macroéconomique et budgétaire pluriannuel cohérent.	Éléments clés pour les données de référence
Données sur les dépenses de protection sociale	Données pour tous les pays pionniers (OIT Plateforme de protection sociale (social-protection.org))	Indicateurs clés de performance (KPI) relatifs à l'augmentation des dépenses
Données sur les dépenses en faveur de l'emploi	Disponibles pour 6 pays (dont la Namibie et l'Ouzbékistan) https://www.ilo.org/publications/guide-review-employment-related-public-expenditures-and-application-six	Indicateurs clés de performance (KPI) relatifs à l'augmentation des dépenses
Déficits de financement de la protection sociale	Données pour tous les pays pionniers. Source : Déficit de financement de la protection sociale universelle : estimations mondiales, régionales et nationales et stratégies visant à créer une marge de manœuvre budgétaire	Contribue à définir les besoins en ressources pour les feuilles de route de l'AG
Déficits de financement des compétences	Il n'existe pas de série mondiale standard sur les déficits de financement des compétences, en particulier pour l'apprentissage en milieu professionnel. Les méthodologies varient considérablement Estimations réalisables dans le cadre de l'Approche globale (GA) en chiffrant le coût des mesures de la feuille de route en matière de compétences et en les comparant au financement de référence (toutes sources confondues, y compris le secteur privé et les bailleurs de fonds), ce qui permet de déterminer les déficits de financement au niveau des programmes Prochaines publications de l'OIT :	Les estimations permettent d'identifier les besoins en ressources et de définir l'ordre des priorités pour les feuilles de route Fournit des informations de base pour la conception d'un financement stable et d'un système de financement basé sur les résultats (RBF)

	● Guide complet sur le financement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie ● Guide de chiffrage des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie ● Guide du financement axé sur les résultats pour le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie Publications récentes d'autres organisations : Étude mondiale sur les fonds de formation : coup de projecteur sur les systèmes de prélèvement dans 75 pays – Bibliothèque numérique de l'UNESCO Document de la Banque mondiale	
Estimations des coûts liés aux ODD	Outil de financement des ODD (imf.org) Déficits annuels de financement des ODD mesurés en milliers de milliards : FSDR 2024 – SDG Knowledge Hub (iisd.org) Dans le cadre des INFF : Cadre national de financement intégré Répertoire des chiffrages des plans de développement (inff.org) Côte d'Ivoire, Rwanda, Sénégal (coûts et effets multiplicateurs des investissements dans les services de garde d'enfants)	Écarts importants. On ne sait pas dans quelle mesure la mise en évidence de ce déficit contribue à accroître le financement
Analyse de la marge de manœuvre budgétaire	Comptes budgétaires de l'État, comptes nationaux, données sur l'APD.	
Données du CAD de l'OCDE	Données existantes sur les donateurs, les bénéficiaires et les secteurs (politiques de l'emploi, protection sociale et formation technique et managériale avancée). Données pour tous les pays pionniers.	
Évaluation du financement du développement / INFF	INFF : Indonésie (2022) Évaluation du financement du développement : Albanie (2024), RDC (2023), Cap-Vert (2022), Sénégal (2022) Vietnam (2022)	

Annexe I : Exemple de cadre analytique pour l'élaboration d'une stratégie de financement du GA

Évaluation des besoins financiers et de l'impact	
Catégorie	Questions directrices
Coûts	• Quelles sont les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des axes stratégiques d'accélération et des actions prioritaires de l'AG ? (par exemple, coût des révisions du cadre juridique, mise en œuvre des mesures de développement des compétences et des politiques actives du marché du travail, activités de renforcement des capacités et formations, extension de la couverture de la protection sociale, formalisation des emplois, études de faisabilité, améliorations du système d'information sur le marché du travail, etc., comme indiqué dans les actions prioritaires de la feuille de route de l'Accord global) • Sur quelle période les ressources financières sont-elles nécessaires pour mettre en œuvre les axes d'accélération stratégiques et les actions prioritaires de l'Agenda pour l'emploi ? (par exemple, investissements à court terme, investissements pluriannuels, dépenses récurrentes et/ou une combinaison de ces éléments au fil du temps)
Impact	• Quels sont les retombées économiques et sociales de la mise en œuvre des différents types d'actions prioritaires de la feuille de route de l'AG ? (par exemple : cela implique notamment des évaluations d'impact macroéconomique, l'estimation des retombées budgétaires et autres retombées économiques des réformes sectorielles, des réformes de la politique de l'emploi et des réformes de la politique sociale, entre autres)
Liens avec les stratégies de financement existantes	
Catégorie	Questions directrices
Nationale/sectorielle	• Comment concevoir la stratégie de financement de l'AG de manière cohérente avec les stratégies nationales et sectorielles pertinentes ? • Comment la stratégie de financement de l'AG peut-elle s'aligner sur le cadre de politique budgétaire à moyen terme du pays ? • Où peut-on concrètement créer des synergies entre les différentes stratégies de financement afin de canaliser les ressources disponibles limitées ?
International/multilatéral	• Comment aligner au mieux la stratégie de financement de l'AG sur celles de la Banque mondiale, de l'INFF et d'autres stratégies de financement afin d'éviter la fragmentation des flux financiers ?
Dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi	
Catégorie	Questions directrices
Dépenses publiques en matière de protection sociale et d'emploi	• À combien s'élèvent les dépenses publiques consacrées à la protection sociale et à l'emploi ? Quelle est la tendance ? ○ Par exemple, le soutien budgétaire aux pensions de vieillesse, aux pertes de revenus dues à la maladie, au chômage, aux accidents du travail, etc.

	○ Soutien budgétaire à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'entrepreneuriat et aux moyens de subsistance des chômeurs, des personnes sous-employées et des inactifs ○ Incitations fiscales en faveur de la création d'emplois, de la formation, de la formalisation du travail et de la qualité de l'emploi ● Quelles sont les dépenses (subventions, prêts, etc.) des autres organismes publics et parapublics qui ne relèvent pas du budget de l'administration (sous-)nationale ? ● Comment les dépenses publiques du pays se situent-elles par rapport à celles des pays de référence (par exemple, en % du PIB) ? ● Dans quelle mesure les dépenses publiques actuelles sont-elles alignées sur les objectifs de la feuille de route de l'AG ?
Gestion des finances publiques	● Dans quels domaines la marge de manœuvre budgétaire peut-elle être élargie ? (Par exemple : renforcement de la mobilisation des recettes intérieures grâce à une meilleure politique et administration fiscales, aux cotisations sociales, à une meilleure gestion des dépenses, à des mesures macroéconomiques et budgétaires, à une efficacité et une cohérence accrues des programmes existants, aux transferts provenant d'autres niveaux de gouvernement, à la réduction des paiements frauduleux, etc.) ● Quels sont les freins à une augmentation des dépenses publiques consacrées aux actions prioritaires ? (par exemple : inefficacité dans la préparation du budget et la gestion des dépenses, capacité d'absorption, dépenses hors budget, flux de financement au niveau infranational, cadre politique et réglementaire, inefficacité des processus bureaucratiques, etc.)
Mobilisation des recettes au service de la protection sociale et de l'emploi	
Catégorie	Questions directrices
Systèmes fiscaux et administration fiscale	● Dans quelle mesure l'administration fiscale est-elle efficace en matière de recouvrement, et existe-t-il une marge d'amélioration des résultats dans le cadre de la composition et de la structure fiscales existantes ? ● Quelles mesures sont prises pour réduire les coûts fiscaux et renforcer le respect des obligations fiscales ? ● Dans quelle mesure la structure fiscale actuelle tient-elle compte de ses implications sur l'emploi et la protection sociale – tant du point de vue de l'affectation des ressources à ces domaines d'action (par exemple, les taxes affectées) que de son rôle d'incitation ou de frein à la réalisation des résultats souhaités ? (par exemple, la structure fiscale est-elle progressive ou régressive ? Son application affecte-t-elle son caractère progressif ? Des impôts élevés sur le travail empêchent-ils la création d'emplois formels ? La charge fiscale pesant sur les bénéficiaires de la protection sociale annule-t-elle l'impact des transferts sociaux, etc.) ● Comment les recettes publiques du pays se situent-elles par rapport à celles des pays de référence (par exemple, en pourcentage du PIB) ? ● Comment l'interopérabilité des données avec d'autres institutions publiques et privées est-elle mise à profit pour améliorer

	le respect des obligations fiscales et réduire les coûts liés à la mise en œuvre ?
Protection sociale contributive	• Dans quelle mesure les institutions de sécurité sociale sont-elles efficaces dans la collecte des cotisations, et existe-t-il une marge d'amélioration des résultats dans le cadre des capacités et des systèmes institutionnels existants ? • Existe-t-il des projets visant à mettre en place de nouveaux régimes pour des groupes jusqu'alors non couverts (par exemple, les travailleurs indépendants, les travailleurs du secteur informel) ou à couvrir une nouvelle branche de la protection sociale (par exemple, le chômage, la maternité) ? • Quelles mesures les institutions de sécurité sociale mettent-elles en place pour renforcer leurs capacités et leurs systèmes afin d'améliorer le respect des régimes obligatoires (par exemple, inspections, échange de données avec les autorités fiscales, actions de sensibilisation, systèmes d'affiliation automatique) ? • Comment l'interopérabilité des données avec d'autres institutions publiques et privées est-elle mise à profit pour améliorer le respect des obligations en matière de sécurité sociale et le taux de cotisation, et pour réduire les coûts liés à la mise en application de la réglementation ?
Efforts de formalisation	• Quels sont les principaux défis liés à la formalisation dans le pays (par exemple, existe-t-il des facteurs spécifiques, des secteurs ou des groupes de travailleurs et d'unités économiques plus difficiles à formaliser), et quelles mesures sont prises pour y remédier ? • Comment les efforts visant à élargir l'assiette fiscale et à étendre la couverture des régimes de sécurité sociale contributifs sont-ils coordonnés et mis en synergie ?
Investissements à impact social	
Catégorie	Questions directrices
Investissements nationaux (non publics) et internationaux	• Dans quelle mesure les investissements internationaux privés et publics favorisent-ils la création d'emplois décents et la protection sociale (par exemple, subventions, prêts et prises de participation de la part d'entités commerciales et non commerciales, aide publique au développement, banques multilatérales de développement) ? • Quel est le niveau des investissements nationaux dans les secteurs productifs créateurs d'emplois et les secteurs sociaux (soins abordables, etc.) ? • Quel est le niveau des IDE dans les secteurs productifs à forte intensité d'emploi et les secteurs sociaux ?
Bilatéral	• Comment le financement bilatéral (qui prend principalement la forme de subventions) peut-il s'inscrire dans le cadre des actions prioritaires spécifiques de la feuille de route de l'AG et contribuer à combler une partie du déficit de financement ? • Quels sont les principaux donateurs bilatéraux potentiels dans le contexte du pays ? (objectifs/intérêts/capacités/engagement des donateurs et comment s'articulent-ils avec la feuille de route de l'AG)
Multilatéral	• Comment le financement multilatéral (subventions, prêts, garanties, obligations, autres formes de financement concessionnel,

	etc.) peut-il s'inscrire dans le cadre des actions prioritaires spécifiques de la feuille de route de l'AG et contribuer à combler une partie du déficit de financement ? (Les discussions sur les instruments de financement pertinents pour la feuille de route de l'AG peuvent faciliter l'identification de sources de financement alternatives) • Quels sont les principaux bailleurs de fonds multilatéraux potentiels (Banque mondiale, FMI, institutions financières internationales, fonds mondiaux, etc.) dans le contexte du pays ? (objectifs, intérêts, capacités et engagement des bailleurs de fonds, et comment s'articulent-ils avec la feuille de route de l'AG) • Certains types de sources de financement ou certains acteurs peuvent-ils être alignés ou combinés pour certaines actions prioritaires de la feuille de route de l'AG ? • Quels sont les obstacles à un accroissement des investissements multilatéraux dans la protection sociale et l'emploi ?
Secteur privé	• Comment mobiliser les financements privés internationaux, tels que les fonds d'investissement, les entreprises privées, les associations, les fondations et les ONG ? • Quels sont les bailleurs de fonds privés potentiels pour quels domaines de la feuille de route de l'AG ? • Quels sont les obstacles à un accroissement des investissements privés dans la protection sociale et l'emploi ? • Comment les investissements privés peuvent-ils contribuer à de meilleurs résultats en matière d'emplois décents ? (notamment grâce à des liens plus étroits avec les fournisseurs locaux)
Politiques macroéconomiques et budgétaires	
Catégorie	Questions directrices
Politiques macroéconomiques et budgétaires	• Quelles sont les options en matière de politique macroéconomique ? (en tenant compte des différentes mesures budgétaires, des options d'emprunt et de restructuration de la dette, etc.) • Dans quelle mesure les mesures macroéconomiques tiennent-elles compte des conséquences sur l'emploi et la protection sociale dans la prise de décision politique ? (par exemple, comment la fixation des taux d'intérêt prend en compte les répercussions sur les secteurs créateurs d'emplois, comment les plafonds d'endettement permettent de financer les dépenses de protection sociale, comment la politique monétaire influe sur la création d'emplois dans les secteurs orientés vers l'exportation)